

Image not found or type unknown



## Partage suite vente immo

Par **Des amandine**, le 18/10/2018 à 17:59

Bonjour,

Suite a separation nous devons vendre la maison et j'ai des questions concernant le partage.

Voici mon cas :

Maison achetee fin 2016

Crédit de 252000 eu a 50/50 en quotité de remboursement.

Apport personnel pour frais de notaire de ma part seulement de 18500 eu

Total investissement 272500 euros.

Voici mes questions:

Sur l'acte de vente est précisé 52% de propriete pour moi. Quel a ete le calcul car pour moi  $18500/272500$  font 6.7 donc ca devrait etre plutot 57%.

De plus a la revente:

Quelle est le calcul? On deduit le pret restant soit 236000 de 252000 et ensuite on fait le partage?

Comment vais je recuperer mon apport si par ex

50000 a partager soit 52 pour moi et 48 pour lui.

Soit 26000 pour moi - apport = 7500 de gain

Et lui 24000 zn ayant rien apporté?

Merci

Par **Visiteur**, le 18/10/2018 à 19:05

Bonjour

Il n'y a pas d'autre règle que l'Entente entre vous.

Le calcul logique à faire est de déduire d'abord votre mise, oui partager le reste, car si vous vendez après 2 ans, vous ne pouvez prétendre à récupérer vos frais d'acquisition en plus du prix payé, à moins d'avoir la chance de vendre bien au dessus du prix.